

Ruo Patentes y Marcas

C/Padre Recaredo de los Ríos 30, entlo.

03005 Alicante (España)

info@ruopatentesymarcas.com

www.ruopatentesymarcas.com

Actualisé 01/03/2017

MARQUES AU CHILI

DOCUMENTS REQUIS

- Toutes les données du demandeur.
- Une copie de la marque.
- Liste des produits ou des services pour lesquels l'enregistrement de la marque est demandé.
- Une copie certifiée du document de priorité
- Un pouvoir signé (aucune type de légalisation n'est exigé).

PROCÉDURE

Après le dépôt de la demande de marque, elle fait l'objet d'un examen formel. Après avoir réussi l'examen formel, la demande est publiée dans la Gazette officielle La publication de la demande ouvre un délai d'opposition de 30 jours ouvrables. Après, ce délai, l'Office de marques examine la demande sur le fond. L'INAPI peut rejeter une demande de marque même si aucune opposition n'est formée.

L'échelle de temps moyen entre la demande et l'enregistrement de la marque est d'environ dix-huit mois.

OBSERVATIONS

- La marque est valable pour une période de 10 ans à compter de la date d'enregistrement.

Veillez noter que le contenu de ce site vise uniquement à fournir de l'information générale et ne constitue pas un avis juridique. Nous n'acceptons aucune responsabilité pour des décisions ou des mesures prises sur la base des informations figurant sur ce site sans consultation directe.